

**FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC**  
**COMITE REGIONAL**  
**PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**



**CAHIER DES CHARGES**  
**REGLES SPECIFIQUES**  
**Division Régionale PACA**

« La Division Régionale » se compose de 3 étapes distinctes à l'issue desquelles sont définies les équipes de clubs vainqueurs dans chacune des catégories suivantes :

- D.R Jeunes : benjamin-minimes mixtes
- D.R jeunes : cadets-juniors filles et garçons
- Arc à Poulies hommes et femmes
- D.R excellence classique hommes
- D.R excellence classique femmes

**Objectifs :**

- Décerner les titres de Champion de la division régionale dans les différentes catégories
- Désigner les équipes représentant la ligue à la finale nationale des D.R pour prétendre accéder à la division supérieure (D.N 2 ou D.N.A.P)
- Aider les clubs à se structurer sportivement :
  - Regrouper les clubs autour d'un projet sportif identique
  - Préparer les archers à être compétitif pour l'échéance sportive
  - Amener les archers à pratiquer le tir par équipe et le T.A.E olympique

**Fonctionnement :**

3 étapes T.A.E olympique par équipe :

- Étape sur une journée : matin : tir de classement (comptant pour le classement national) ; après-midi : matchs par équipe
- Le championnat se déroule par la rencontre de toutes les équipes entre elles au minimum une fois dans la saison
- Le classement de la D.R est effectué en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des matchs et les points obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

## Préparation administrative de la compétition

### Placement des archers sur les cibles

Les archers seront répartis à raison de 1 archer par équipe sur chaque cible est ce en se suivant. La répartition se fera en fonction du classement de l'équipe au fur et à mesure de la saison.

Ainsi les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à 3<sup>ème</sup> place du classement provisoire seront placées sur les 3 premières cibles, les équipes classées 4 à 6 sur les 3 cibles suivantes et ainsi de suite

Exemple :

Classement provisoire :

1 <sup>er</sup>	Champagnac en Cambrousse	Archer 1	Archer 2	Archer 3
2 <sup>ème</sup>	Triffoulli les Oies	Archer 1	Archer 2	Archer 3
3 <sup>ème</sup>	Ste Angoisse sur Effroi	Archer 1	Archer 2	Archer 3

Répartition sur les cibles :

Cible 1			Cible 2			Cible 3		
Archer 1	Archer 1	Archer 1	Archer 2	Archer 2	Archer 2	Archer 3	Archer 3	Archer 3

## **A- Mise en place**

Le site de la compétition comprend :

- Le terrain de compétition
- La(les) zone(s) du public
- Les zones de détente (buvette, stands d'exposition, etc. )

La mise en place des terrains de compétition, doit être achevée la veille de la compétition.

La commission sportive devra pouvoir contrôler sa mise en place définitive, au plus tard 1 heures avant le début de l'entraînement officiel. Le terrain de compétition et d'entraînement devra être conformes aux normes réglementaires de la FFTA.

La plate forme du directeur des tirs doit être couverte contre les intempéries. Elle doit être placée au centre du terrain ou à une extrémité proche de la ligne de tir. Le directeur des tirs doit avoir une vue dégagée sur la totalité de la ligne de tir.

Le terrain doit être aménagé avec tous les matériels cités au bas de ce paragraphe et en annexe.

## **B- Sécurité**

Les terrains de compétition et d'entraînement doivent être sécurisés pour les archers et le public.

Les terrains de compétition et d'entraînement doivent être totalement clos, rendant impossible l'accès ou le passage du public. Les espaces réservés aux compétiteurs et les espaces accessibles au public doivent être parfaitement délimités.

Les accès aux terrains doivent être réglementés et contrôlés, ils doivent toujours se faire en arrière du pas de tir.

Des espaces de sécurité ou des systèmes de protection (gardes, buttes de terre, filets, etc.), à l'intérieur de l'espace clos réservé aux archers, doivent être prévus de chaque côté des terrains dans le sens du tir et derrière les cibles placées sur les terrains. Ces espaces ou systèmes doivent garantir l'impossibilité du franchissement des flèches à l'extérieur des enclos des terrains.

Les cibles doivent être solidement fixées au sol. Elles seront capables de résister à la pluie et aux fortes rafales de vent. Elles seront de bonne qualité et devront permettre aux flèches de s'y ficher sans s'abîmer.

Les abris des archers installés sur les zones d'attente devront être solidement fixés au sol. Ils doivent procurer un abri à tous les archers et arbitres en cas de pluie ou de forte chaleur et résister aux fortes rafales de vent.

Toutes les lignes délimitant les zones de tir et d'attente doivent être conformes et parfaitement visibles par les archers.

Si des tribunes provisoires sont installées, elles devront impérativement avoir, avant le début de la compétition, l'avis favorable de la commission de sécurité.

L'espace de préparation des archers doit être bien identifié, à l'intérieur du terrain ou à l'extérieur dans une zone parfaitement sécurisée. Vous devez éviter au maximum la circulation des archers munis de leur arc dans des zones publiques.

Il est interdit de fumer sur les terrains de compétition et d'entraînement, et dans toute l'enceinte sportive.

## **C - Normes techniques**

---

### **Division Régionale PACA**

- D.R Jeunes : benjamin-minimes mixtes
- D.R jeunes : cadets-juniors filles et garçons
- Arc à Poulies hommes et femmes
- D.R excellence classique hommes
- D.R excellence classique femmes

L'organisateur doit pouvoir installer au minimum 30 cibles pour les finales afin permettre à toutes les équipes de tirer en même temps

Pour l'aisance des archers et le bon déroulement de la compétition, il est nécessaire de faire tirer les archers en une seule vague de trois tireurs par cible - rythme ABC.

La largeur optimale du terrain doit être de 75m mètres pour un rythme ABC avec couloirs de 5 mètres.

Plusieurs terrains peuvent être utilisés, pourvu qu'ils soient contigus et orientés dans le même sens. Lors des phases éliminatoires et finales, la largeur du terrain de tir doit permettre la mise en place d'une zone d'entraînement orientée comme celle de la compétition

La longueur du terrain, la disposition des cibles et toutes les mesures réglementaires liées à l'organisation d'un Tir Olympique, sont définies selon les règlements fédéraux en vigueur. Ils doivent être respectés par l'organisateur.

---

---

### **Besoins humains**

En fonction des périodes d'installation, de maintenance et de rangement, le besoin en personnel est variable. Cependant, il est demandé à l'organisateur de prévoir en permanence de 5 à 10 personnes pour assurer la maintenance du terrain et le soutien à l'équipe de gestion des résultats

### **Besoins matériels**

- ***Sur le terrain de tir :***

Cibles et chevalets, avec un numéro de cible et un numéro au pas de tir

Drapeaux : 1 sur la cible et 1 par arbitre

Matériel et fournitures pour le traçage des lignes

Blasons de 122cm

2 décompteurs = horloges digitales (ou 4 si 2 terrains) (FFTA) + système de remplacement en cas de panne.

Plaquettes supports des feuilles de marques avec une protection contre la pluie.

Feuilles de marques.

Scoreurs de cible pour les matchs (CR TA PACA)

2 tables et 4 chaises sur la plate-forme du directeur de tir.

- ***Derrière le pas de tir :***

Chaises et tables pour les archers et les arbitres.

Des protections pour les intempéries (tente, abri, etc. 1 par cible - 1 parasol par arbitre).

Des barrières (ou système fixe sur le terrain) délimitant les espaces réservés aux archers et au public.

Des installations sanitaires – prévoir au moins 4 WC : 2 pour hommes et 2 pour dames.

Des tribunes pour les spectateurs.

- ***Résultats :***

Une sonorisation

podiums pour accueillir les médaillés lors de la 3<sup>ème</sup> étape

**Les quantités sont communiquées en annexe.**

## L'intendance

Le service d'intendance peut assurer la restauration des participants et des visiteurs du début à la fin de la compétition.

### A- Repas

L'organisateur peut proposer des repas, soit avec des plateaux repas, soit avec des repas chauds en self-service, soit encore avec de la restauration légère à la buvette (sandwichs, pizzas, pâtisseries, etc.). La distribution doit être rapide car beaucoup de tireurs s'alimentent au même moment et ne veulent pas perdre de temps. Il faut prévoir au moins deux accès à la restauration en cas de self-service.

L'efficacité et la qualité de l'intendance sont souvent évaluées par les archers à la rapidité du service et à la quantité/qualité des repas.

### B- Buvette

Cette équipe doit assurer la mise en place d'un ou plusieurs points de restauration légère (buvette) durant toute la durée de la compétition.

## L'animation

Celle-ci repose sur la gestion et l'organisation des matchs et l'évolution des résultats.

Une personne par catégorie devra être désignée pour gérer la répartition des matchs (cibles et adversaires) ainsi que les résultats de chaque matchs sur un tableau qui lui sera transmis à l'issue des qualifications

Il pourra animer la compétition en commentant l'avancement des résultats...

## Les arbitres

### A- La commission arbitres est composée des personnes suivantes :

		Président de la Commission	Directeur des Tirs (obligatoirement arbitre)	Arbitres
dimanche	Matin	1	1	2
	Après midi	1	1	5

Le directeur des tirs doit être installé, à l'abri des intempéries, avec 1 grande table, 3 chaises et un micro (HF ou fixe) pour les annonces techniques.

Pour les phases de qualification, il doit être de préférence, à une des extrémités du terrain, de telle manière que le directeur des tirs puisse voir la totalité de la ligne de tir sans gêne. Avec les mêmes caractéristiques, une plate forme peut également être placée au centre du terrain.

Pour les phases éliminatoires et finales, le directeur doit pouvoir être placé derrière les compétiteurs, vers le centre du terrain ou derrière l'endroit où se dérouleront les matchs.

## Aides logistiques

### Service des saisies des scores – feux – horloges.

Les chronotirs, et les scoreurs pourront être mis gracieusement à la disposition de l'organisateur.

Il est impératif d'utiliser les tableaux de gestion des matchs préparés par la commission sportive et de les transmettre à jour dès la fin de la compétition à la commission sportive et au C.T.R

La commission sportive et/ou le C.T.R pourront se mettre à disposition de l'organisateur afin de l'aider à préparer la compétition et sur l'évènement afin d'aider à la gestion des résultats, en particuliers pour la mise en place des matchs.

## Récompenses

Il n'est pas nécessaire de prévoir des récompenses sur chaque étape. Des points sont attribués et un classement intermédiaire sera établi et diffusé.

A l'issue de la 3<sup>ème</sup> étape, le comité régional remettra les récompenses aux 3 premières équipes de chaque catégorie. Il est donc nécessaire de prévoir un podium, pouvant accueillir des équipes (3 archers + 1 coach) lors de la dernière étape

---

---

<b>Les organisateurs</b>
--------------------------

Etape :

Lieu :

Président(e) du club		Tél. Portable E-mail
Responsable de l'organisation		Tél. Portable E-mail
Responsable terrains		Tél. Portable E-mail
Responsable de l'intendance		Tél. Portable E-mail
Responsable de la commission sportive	Valérie FENOGLIO	Tél. Portable E-mail
Membre de la commission sportive	Daniel ICART	Tél. Portable E-mail
C.T.R	Julien ALSBERGHE	Portable 06 80 10 11 62 E-mail : j.alsberghe@ffta.fr

---

---



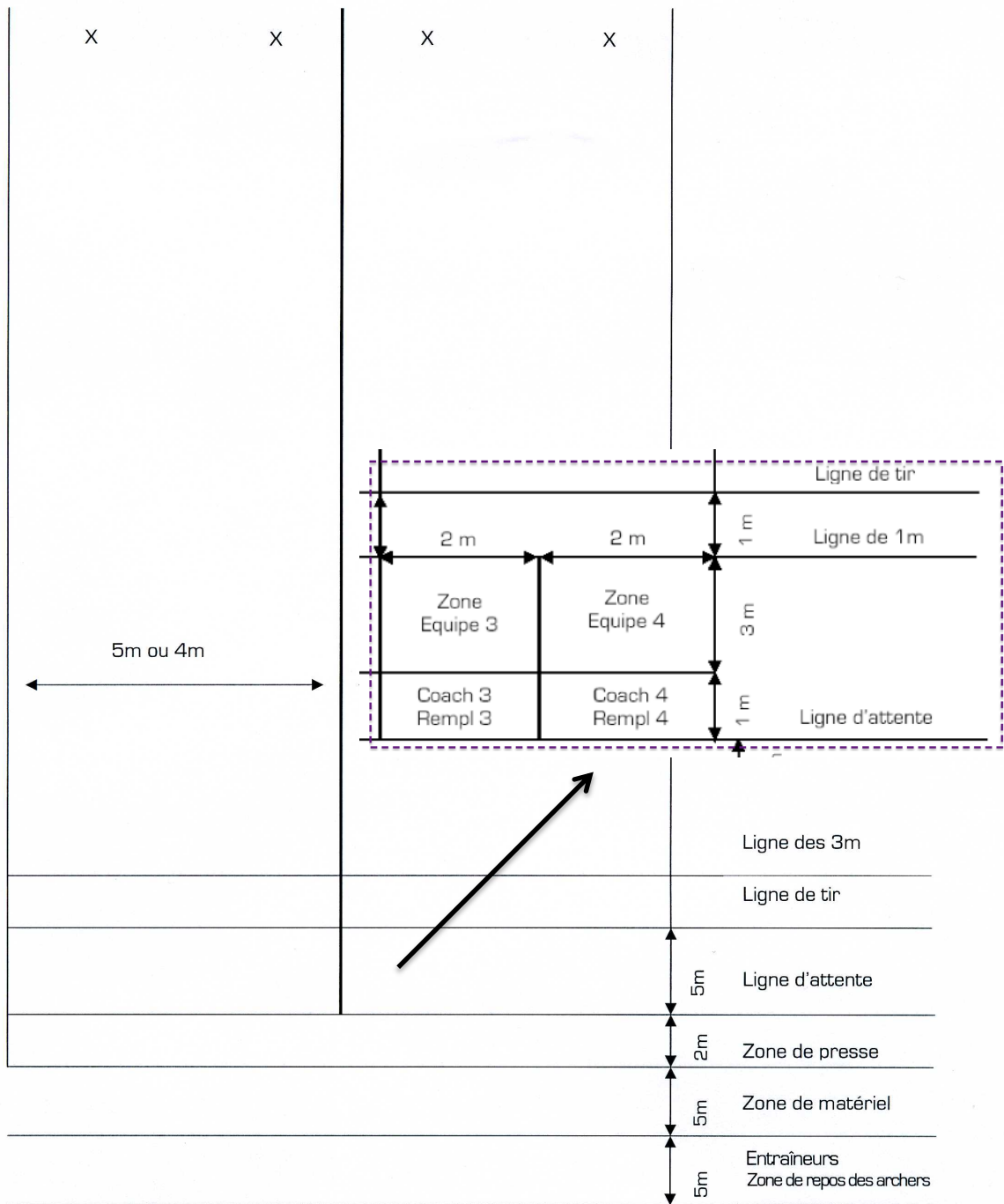
## Matériels nécessaires

<b>30 minimum</b>	Chevalets	3 de réserve
<b>30 minimum</b>	Cibles	8 de réserve
<b>33</b>	Drapeaux (cibles)	
<b>2 x 30</b>	Numéros de cibles (pas de tir et cibles)	
	Matériel et fourniture pour le traçage des lignes	
<b>60 (122) 30 (80) dix zones 30 (80) 6 zones</b>	Blasons 122 cm + agrafeuses / agrafes /clous	
<b>1</b>	Systèmes de remplacement des feux	2 si deux espaces de tir
<b>1</b>	espace pour le directeur des tirs	2 si deux espaces de tir
<b>2</b>	Feux tricolores	4 si deux espaces de tir FFTA
<b>2</b>	Décompteurs (horloges digitales)	
<b>1 ou 2</b>	Tableaux d'affichage	
<b>70</b>	Plaquettes de marques	
	Feuilles de marques	
<b>100</b>	Chaises	
<b>20</b>	Tables (6 personnes)	
<b>1</b>	Sonorisation avec 2 micros HF minimum	
<b>1 ou 2</b>	Espaces pour buvettes	

## Équipement des espaces

Salle jury d'appel/ arbitres	1 espace spécifique
Local contrôle anti-dopage	3 chaises et 1 table Salle d'attente + salle d'entretien Toilettes
Salle de l'administration / accueil / greffe	5 chaises et 2 tables 1 Ordinateur avec imprimante Prises de courant
Buvettes	Tout le matériel nécessaire au service de restauration 6 chaises et tables nécessaires selon configuration.
Gestion des scores	Connexion Internet (WIFI)
Direction des tirs	3 chaises et 1 table Commandes des feux Prises de courant Sonorisation HF
Poste de secours	Voir avec protection civile ou la Croix rouge

**Disposition du terrain pour le tir de qualification et les matchs par équipe**



**Programme type rythme ABC**

Ce programme est donné à titre d'exemple. Il convient de prendre contact avec l'arbitre responsable pour établir le programme définitif.

**Programme D.R 2017**

<b>Dimanche</b>			
<i>début</i>	<i>intitulé</i>	<i>durée</i>	<i>fin</i>
08h30	Ouverture du greffe	30mn	09h00
09h00	Échauffement	30mn	09h30
09h30	qualifications	150mn	12h00
12h00	Pause et préparation des duels	60mn	13h00
13h00	Matches par équipe La durée de l'épreuve est dépendante du nombre d'équipe engagée dans chaque catégorie		18h00 max

## Tableau de conformité

Ce document permet à l'organisateur de « checker » l'ensemble des  
Date de l'évaluation .....

ACCUEIL - GREFFE - RESULTAT	Conforme	COMMENTAIRES
Conformité du programme / mandat		
Procédures d'inscription		
Répartitions sur les cibles		
Partenaires de l'organisation / présence sur le terrain		
Accréditation et contrôle de l'accès aux terrains		
Dossard		
Matériel informatique		
Photocopier - imprimante		
Invitations personnalités		
Affiches - Souvenirs - Programme		
Feuilles de marques		
Affichage tableaux des duels - FFTA		
TERRAINS ET LOCAUX		
Aspect et conformité du terrain de compétition		
Aspect et conformité du terrain d'entraînement		
Local contrôle anti-dopage		
Local de la commission technique /jury d'appel		
Poste de secours		
COMMUNICATION		
Dossier de presse		
Relations FFTA et presse		
Moyens a disposition sur le terrain		
ANIMATION DE LA COMPETITION		
Fonctionnement des tableaux de marque		
Mise à jour des panneaux d'information		
Commentateur		
Sonorisation avec 2 micros HF minimum		
Longue vue		
Stratégie relative à l'évolution du terrain		
Projet de cérémonie remise des médailles		

<b>MATERIEL</b>	Conforme	COMMENTAIRES
Aspect et conformité des chevalets / cibles		
Aspect / conformité des matériels des terrains		
Drapeaux pas de tir		
Numéros de cibles (pas de tir et cibles)		
Feux tricolores		
Systèmes de remplacement des feux		
Décompteurs (horloges digitales)		
Tableaux de marque		
Panneaux d'infos		
Plate forme pour le directeur des tirs		
Chaises		
Tables (6 personnes)		
Blasons		
Agrafeuses / agrafes		
Matériel et fourniture pour le traçage des lignes		
Talkies-walkies		
Podium		
Plaquettes pour feuilles de marques		
<b>INTENDANCE</b>		
Restauration : lieux – organisation - matériel		
Buvette : emplacement et organisation - matériel		
Réception fin de compétition		
Transports		
Espaces buvettes		